

Les juges européens interdisent à Méloni d'envoyer des migrants en Albanie !

écrit par Christine Tasin | 20 octobre 2024



La Première ministre italienne Giorgia Meloni répond aux questions des journalistes à Bruxelles le 16 octobre 2024
[afp.com/Ludovic MARIN](https://afp.com/Ludovic%20MARIN)



La Première ministre italienne Giorgia Meloni répond aux questions des journalistes à Bruxelles le 16 octobre 2024
[afp.com/Ludovic MARIN](https://www.afp.com/Ludovic%20MARIN)

Ben voyons !

Nous avons ricané quelque peu en apprenant que 16 des milliers de migrants qui essaient de s'installer en Italie allaient être expédiés dans un centre d'accueil en Albanie... Même ça c'est pas possible. Ils ont fait un petit-aller retour en 2 jours, un petit tour en avion et puis s'en reviennent...

Et ce n'est pas possible grâce à la collusion entre juges italiens et lois européennes... Ben oui, m'sieurs-dames, les lois de l'UE passent avant et devant les lois nationales. Le Frexit, ça ne vous dit rien ?

Bref, encore un tour de passe-passe pour nous priver de toute souveraineté, de toute liberté.

Les juges romains, à l'immense joie de la gauche, ont considéré que la rétention de migrants en Albanie était illégale pour le premier groupe qui comprenait des Egyptiens et des Bangladais. En effet... les juges européens,

eux, considèrent que Egypte et Bangladesh ne sont pas des pays sûrs et, quel merveilleux hasard un texte européen précise que l'on ne peut pas renvoyer de migrants qui proviennent de pays... non sûrs.

Pourtant Meloni avait fait très attention (c'est sans doute pour cela qu'ils n'avaient trouvé qu'une poignée de migrants éligibles pour l'Albanie), il n'y avait que 22 pays « sûrs » dans sa liste (on peut supposer que la France en fait partie, pourtant Philippine, Lola, Thomas ont payé de leur vie l'insécurité chez nous). Et, pas de chance, l'UE considère que ni l'Egypte ni le Bangladesh ne seraient des pays sûrs. Pourquoi ne déconseille-t-on pas tout voyage en Egypte et au Bangladesh, alors ??? Adieu les pyramides, alors, pour les touristes européens, alors ? Non ? Pourquoi cela ?

Un coup dur pour Giorgia Meloni. Ils étaient seize migrants originaires du Bangladesh et d'Égypte à être arrivés en Albanie pour intégrer l'un des centres de demandeurs d'asile italien installés sur le territoire albanais. Après le retour rapide de quatre d'entre eux, la justice italienne a décidé le retour des douze autres en Italie.

En effet, peu après leur arrivée dans le centre, quatre des migrants ont été identifiés comme étant vulnérables. Deux ont affirmé être mineurs, alors que le centre est réservé aux hommes majeurs et deux autres ayant besoin de soins médicaux. Cette vulnérabilité a entraîné leur retour en Italie.

Des profils incompatibles avec l'accord italo-albanais

Des juges italiens ont néanmoins estimé que les douze autres migrants devaient également être rapatriés sur le territoire national. Ils ont estimé que la rétention des demandeurs d'asile devait être révoquée du fait d'un récent arrêt de la Cour européenne de justice sur les pays de provenance considérés «sûrs» par les pays hôtes.

<https://www.lexpress.fr/monde/europe/migrants-les-principales-mesures-de-laccord-controverse-entre-lalbanie-et-litalie-OYA5DDCZUNDD3OW7WQENG7CCAI/>

Tout cela n'est pas grave, c'est le contribuable italien qui paye, tout aussi endetté que le contribuable français. **La construction des centres en Albanie avait coûté 65 millions d'euros... Et les coûts de fonctionnement prévus : 160 millions d'euros par an.** Ne ricanez pas, amis lecteurs de Résistance républicaine, vous payez aussi avec notre contribution versée à l'UE qui participe à tout ce cirque...

Il faut avouer que c'était le grand luxe dans les centres d'accueil en Albanie. Le centre de Gjader pourra accueillir jusqu'à 880 demandeurs d'asile. Les migrants seront logés dans des pièces d'environ 12m², au sein de bâtiments préfabriqués entourés de hauts murs et surveillés par la police. Un bâtiment de 144 places sera destiné à ceux dont la demande d'asile aura été refusée et qui risquent un rapatriement. Sur place, une prison pourra accueillir jusqu'à 20 personnes. Plus

de 300 militaires, médecins et juges italiens sont engagés dans ce dispositif, selon l'ambassadeur d'Italie à Tirana. Dix écrans géants ont été installés dans un tribunal à Rome pour permettre aux juges de superviser les audiences des demandeurs d'asile qui se tiendront en Albanie. Les migrants communiqueront également avec leurs avocats par visioconférence.

Note de Christine Tasin

Je ne sais pas vous, mais que des gens baisent comme des lapins, sans contraception, sans volonté de contrôler les naissances pour ensuite mettre les dits lapins dans des bateaux, à la charge de ceux qui s'empêchent de faire des enfants par peur de ne pas pouvoir les nourrir, ça me dérange... Mais je me demande si la main-mise des mondialistes sur l'UE dictatoriale ne me dérange pas encore plus... Le Frexit vite !